



Condamné par la Justice !!!
Encore une victoire de **VIGI**.
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le secrétaire général d'Unité SGP Force Ouvrière Yves LEFEBVRE nous a attaqué... il a perdu

Dès le 11 décembre 2018, soit cinq jours après la fin du scrutin professionnel au sein du Ministère de l'Intérieur, VIGI. a déposé un recours pour demander l'annulation des élections en raisons des nombreuses irrégularités relevées sur PV.

Pour parfaire notre dossier nous avons lancé un appel à témoins dans un [tract du 14 janvier 2019](#), qui détourne de façon humoristique un avis de recherche police.

Cependant le syndicat Unité SGP Force Ouvrière, qui a fini en tête du scrutin litigieux, se sent offensé. Le secrétaire général de ce syndicat Yves LEFEBVRE attaque pour diffamation notre secrétaire général Alexandre LANGLOIS.

Mais qu'attendre d'une personne, qui déclare : [« il a perdu sa main, bien fait pour sa queue »](#).

Qu'attendre d'une personne qui justifie les propos de son délégué Luc POIGNAT dans C à vous « bamboula, ça reste encore à peu près convenable » par [« un coup de fatigue »](#).

Qu'attendre d'un syndicat qui, quand un collègue dépose plainte pour viol contre un supérieur hiérarchique, vient à la barre du tribunal [témoigner contre la victime](#). Malgré le soutien d'Unité SGP et de l'administration, le violeur a été condamné à 6 ans de prison.

Qu'attendre d'un syndicat qui [invite son employeur, le ministre de l'Intérieur Christophe CASTANER à son congrès](#) ?

Qu'attendre d'un syndicat qui permet à son employeur Christophe CASTANER de justifier sa non-démission lors du journal de 13h de TF1 le 6 octobre 2019, par son soutien.

Qu'attendre d'un syndicat, qui préfère rester siéger avec l'administration au conseil de discipline de notre secrétaire général, à qui on reproche uniquement son activité syndicale, alors que tous les autres syndicalistes ont refusé de siéger, au nom de la liberté d'expression syndicale !

La Justice ne s'y est pas trompée, elle a relaxé notre secrétaire général et a condamné Unité-SGP-Force Ouvrière par un jugement en date du 29 novembre 2019.

« Bien fait pour sa gueule. »

Citation d'Yves LEFEBVRE, secrétaire général d'Unité SGP Force Ouvrière